

**BODY ONE**

Société Anonyme à Conseil d'Administration  
au capital de 2 076 800 €  
Siège social à PANTIN (93500)  
47-49, rue Cartier Bresson

RCS BOBIGNY 420 050 916

**RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT DE L'ENTREPRISE**

**RAPPORT DE GESTION**

**SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020**

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire en application des statuts et des dispositions du Code de Commerce pour vous rendre compte de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020, des résultats de cette activité, des perspectives d'avenir et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes annuels dudit exercice. Ces comptes sont joints au présent rapport.

L'avis de convocation a été dûment publié dans le Journal d'Annonces Légales « Les Echos » le 25 octobre 2021 et chaque actionnaire a été convoqué selon courrier individuel.

**ACTIVITE ET PERSPECTIVES D'AVENIR**

Tout d'abord, il sera rappelé qu'après une période d'observation, un plan de redressement a été adopté par le Tribunal de Commerce de BOBIGNY le 3 décembre 2013, avec apurement du passif sur les bases largement commentées lors de l'approbation annuelle des comptes de l'exercice clos le 31 mars 2014 et visées, plus particulièrement, au rapport du Conseil d'Administration.

Aussi et depuis l'adoption de ce plan, la priorité a été et se trouve être l'apurement du passif en parfaite harmonie avec le Commissaire à l'exécution du plan, Maître Philippe BLERIOT, lequel a été nommé par le Tribunal de Commerce de BOBIGNY pour la durée du plan, soit dix (10) ans.

Il faut noter que par jugement du Tribunal de Commerce de Bobigny, il a été acquis à la société BODY ONE un moratoire de deux années quant aux versements des dividendes au titre de l'année 2020 et 2021.

Engagements hors bilan

La Société pourrait se trouver débitrice à l'égard de son Dirigeant, d'une somme de 4 014 076,60 € suite aux divers abandons de compte courants, assortis de la clause de retour à meilleure fortune, remboursements à intervenir, en tout ou partie, si l'activité de la Société permet d'y faire face et ce, dans les délais impartis aux termes des différents protocoles intervenus, dûment ratifiés selon Conseils d'Administration.

Perspectives

Afin de redéployer l'activité de la société, nous avons dans un premier temps exprimé le souhait de faire appel à des prestataires extérieurs (styliste – communication...) afin de mieux préparer le retour et le positionnement de la marque BODY ONE.

Nous restons malgré notre forte implication sur le e-commerce toujours à la recherche de boutiques « phares » sur Paris et les 4 ou 5 plus grandes villes en France afin d'y exposer nos produits.

Cependant, compte tenu du contexte sanitaire lié au Covid 19, cette recherche de boutiques « phares » a été mise en suspend.

Il faut noter que l'activité proprement dite de la société Body One a été grandement perturbée par la crise sanitaire.

Malgré tout, compte tenu de la crise sanitaire liée au Covid 19, la société BODY ONE s'est lancée au cours de l'année 2020 sur le marché des masques chirurgicaux.

Ces masques sont aux normes françaises.

Les résultats sont actés dans les comptes puisque la société BODY ONE a réalisé un chiffre d'affaires supérieur à 400 000 euros.

PRESENTATION DES COMPTES

---

Compte de résultat

Quelques chiffres :

- Le chiffre d'affaires enregistré par la Société au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020 s'établit à 0,432 million (0,068 million au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019) ;
- Dans le même temps, l'ensemble des autres achats et charges externes est en hausse : 0,182 million au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020 (0,060 million au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019).

Au titre de son exercice clos le 31 décembre 2020, Body One a donc enregistré un résultat d'exploitation bénéficiaire de 0,162 million (contre un résultat déficitaire de 0,073 million au titre de son exercice clos le 31 décembre 2019).

Le résultat financier de Body One est quant à lui inexistant.

Enfin, au titre de son exercice clos le 31 décembre 2020, Body One a enregistré un résultat exceptionnel déficitaire de 0,145 million d'euros lié avant tout à un abandon de créance avec retour à meilleure fortune.

Ainsi et compte tenue de ces éléments la société Body One a enregistré un bénéfice net de 11 959 €

### Bilan

Au 31 décembre 2020, le total du bilan de Body One s'élève à 0,984 million (1,040 million à la clôture de l'exercice précédent).

A l'actif, l'écart par rapport à l'année précédente peut s'analyser de la manière suivante :

- Immo. Corporelles nettes : 0,132 million d'euros, cela correspond à l'acquisition de machines liée à la production de masques chirurgicaux.
- Nous noterons également une baisse significative du poste client de 29 % soit 0,424 million d'euros en 2020 (0,601 au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019).

Concernant le passif du bilan de la Société : cette évolution correspond pour sa plus grande part à une diminution des dettes fournisseurs (0,599 million au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2020, contre 0,919 million au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2019) et à une augmentation des dettes fiscales et sociales (0,555 million au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2020, contre 0,335 million au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2019)

### Proposition d'affectation du résultat

Le Conseil d'Administration proposera à l'Assemblée Générale des Actionnaires d'affecter le bénéfice net de **11 959,37 €** enregistrée par la société au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020 comme suit :

#### Origine :

Report à nouveau	€ (3 835 864,97)
Résultat de l'exercice	€ <u>11 959,37</u>
Total à affecter	€ (3 823 905,60)

#### Affectation :

Report à nouveau	€ (3 823 905,60)
Total affectation	€ (3 823 905,60)

Aucun dividende ne sera donc mis en paiement au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Le Conseil d'Administration rappelle qu'aucun dividende n'avait été mis en paiement au titre des trois (3) exercices précédents.

### **ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT**

Eu égard aux dispositions de l'Article L. 232-1 du Code de Commerce, nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

## PARTICIPATIONS - CONTROLE

Rappel : Notre société détient les participations suivantes :

- 100 % du capital de la société MAYABI, sise 47-49 rue Cartier Bresson à Pantin ;
- 100 % du capital de la société LDMC, sise 47 rue Cartier Bresson à Pantin ;
- 50 % du capital de la société STOCKING CORP, sise 47-49 rue Cartier Bresson à Pantin ;
- 100 % du capital de la société CACHEMIRE CARTIER, sise 47 rue Cartier Bresson à Pantin ;
- 85 % du capital de la société Laboratoire SENI, sise 47-49 rue Cartier Bresson à Pantin.
- 100 % du capital de la société SYLVAL, sise 47-49 rue Cartier Bresson à Pantin.

## INFORMATION SUR LES DELAIS DE PAIEMENT

En application des articles L. 441-6-1 et D. 441-4 du Code de Commerce nous vous prions de trouver ci-dessous le solde des dettes fournisseurs :  
599 K € H.T.

Les factures non réglées à la date de clôture de l'exercice sont > à 90 jours.

Il faut noter cependant que plus de 90 % de ces factures font partie du Plan de continuation avec étalement du paiement, à l'origine sur 10 ans, la dernière échéance de paiement devant intervenir en décembre 2025.

Les délais de paiement sont contractuels pour la plus grande partie.

Concernant le solde des créances clients de 424 K € H.T. nous constatons que le délai de paiement des factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice est > à 90 jours.

## PRESENTATION DES COMPTES

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

## INFORMATIONS CONCERNANT LES MANDATAIRES SOCIAUX

Conformément aux dispositions de l'Article L. 225-102-1, al. 3 du Code de Commerce, veuillez trouver ci dessous la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chacun des mandataires sociaux de la Société :

- Monsieur Ariel Amsellem      Président du conseil d'administration  
n'exerce aucun autre mandat.
- Mademoiselle Joy Amsellem    n'exerce aucun autre mandat.
- Monsieur Steeve Amsellem    n'exerce aucun autre mandat.

- Monsieur Patrick Fellous n'exerce aucun autre mandat.

### **SITUATION DES MANDATS DES ADMINISTRATEURS**

Les mandats des Administrateurs étant venus à expiration, il conviendra de se prononcer sur leur renouvellement.

### **CONVENTIONS REGLEMENTEES**

Aucune convention pouvant entrer dans le champ d'application des dispositions de l'Articles L. 225-38 du Code de Commerce, n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé, cependant nous vous demandons d'approuver la poursuite de celles régulièrement autorisées et conclues antérieurement.

### **CONVENTION PORTANT SUR DES OPERATIONS COURANTES**

Il faut noter qu'il n'y a pas eu de nouvelles opérations courantes au titre de cet exercice.

### **PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE ET DE GESTION DES RISQUES**

En amont les opérations comptables et financières sont réalisées par un comptable en interne.

Le résultat de ces opérations est vérifié par le président dans un premier temps puis validé par l'expert comptable de la société.

Ainsi, nous estimons :

- Que les opérations sont réalisées et sécurisées comme il se doit ;
- Que les informations financières sont fiables ;
- Que les lois, les réglementations et les directives de l'organisation sont respectées.

### **INFORMATION RELATIVE A LA DETENTION DU CAPITAL SOCIAL**

A la date du 16 novembre 2020 (dernier état de l'actionnariat édité par CACEIS) l'actionnariat de la société se composait de 3 773 001 titres répartis comme suit :

- Monsieur Ariel Amsellem (Président du Conseil d'Administration de la société BODY ONE) 75,47 %
- Monsieur Pascal Estève 12,03 %
- Flottant 12,50 %

### **REMUNERATION DE L'ORGANE DE DIRECTION**

La rémunération allouée à l'organe de direction est celle visée dans les comptes annuels.

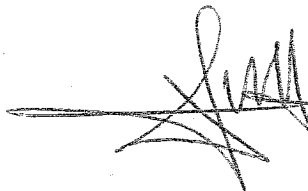
## **TABLEAU DES RESULTATS DE LA SOCIETE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES**

Est annexé au présent rapport, le tableau des résultats de la Société au cours des cinq (5) derniers exercices.

### **EN CONCLUSION,**

Nous espérons que ce qui précède recevra votre agrément et que vous voudrez bien voter les résolutions qui vous sont soumises.

**LE PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the left.